



LES STRUCTURES SOCIO-MEDICALES POUR
PERSONNES HANDICAPEES
DEPARTEMENT DES ALPES DE HAUTE PROVENCE

ADULTES

ENFANTS ET ADOLESCENTS



Unafam 04

-o-o-o-

Liste des structures d' aides à la santé pour les personnes handicapées (Tous handicaps)

1- ADULTES

Centre de pré-orientation pour handicapés
Entreprises Adaptées
ESAT
Etablissement d'accueil temporaire pour adultes handicapés
Etablissement expérimental pour adultes handicapés
FAM
FAP
Foyer de vie
Foyers d'hébergement
MAS
MASP
MJPM
SAMSAH
SAVS
Service d'information et de soutien aux tuteurs familiaux

-o-o-o-

Ce document commence par la présentation de la structure sélectionnée et des soins attendus, Certaines structures sont signalées mais non présentes dans le département. Vous savez que cela existe et peut vous être utile. Auquel cas, nous vous invitons à vous reporter au site indiqué au bas de cette page.

- puis une liste des structures présentes sur le territoire des Alpes de Haute Provence
- et enfin la liste détaillée de chaque type d' établissement

A la fin du livret, vous trouverez quelques renseignements utiles.

-o-o-o-

Ce livret est sujet à modifications. Il a été réalisé par Christian et Gérard, Bénévoles de la délégation Unafam 04

Source des infos recueillies : annuaire.action-sociale.org -

Unafam 04 - Forcalquier, le 05 avril 2018

Annuaire des Centre de pré-orientation pour handicapés

→ Pour Info, il n'y a pas de structure de ce type sur le 04, mais nous indiquons celui-ci dans le 05

Un centre de pré-orientation contribue à l'orientation professionnelle des personnes en situation de handicap qui rencontrent des difficultés d'insertion dans le milieu du travail. Il propose des stages pour affiner un projet professionnel et faciliter l'insertion professionnelle. Les stages sont financés par l'État.

05 - Hautes-Alpes

1 établissement dans le département des Hautes-Alpes

CENTRE DE PREORIENTATION ET DE COORDINATION
BRIANCON (05100)

-0-0-0-

Annuaire des Centre de rééducation professionnelle (CRP)

Pas de CRP sur le département

-0-0-0-

Annuaire des Entreprise adaptée

Les **Entreprises Adaptées** (anciennement « ateliers protégés » réformés par la [loi n°2005-102 du 11 février 2005](#)) sont à part entière des entreprises du marché du travail dont la seule spécificité est d'employer majoritairement des travailleurs handicapés. Les Entreprises Adaptées constituent des unités économiques de production qui rendent les travailleurs handicapés aptes à exercer une activité professionnelle salariée dans les conditions adaptées à leurs possibilités. Grâce à l'accompagnement spécifique qu'elles leur proposent, elles favorisent la réalisation de leur projet professionnel en vue de la valorisation de leurs compétences, de leur promotion et de leur mobilité au sein de la structure elle-même ou vers d'autres entreprises.

Les Entreprises Adaptées peuvent recruter des salariés valides, dans la limite de 20% de leurs effectifs de production.

Une Entreprise Adaptée peut être une structure telle qu'une association pour handicapés ou bien une société commerciale sous la responsabilité d'un organisme gestionnaire.

Les Entreprises Adaptées doivent obtenir un agrément délivré par **le Ministère de l'Emploi**.

4 Entreprises Adaptées dans le département des Alpes-de-Haute-Provence

ENTREPRISE ADAPTEE DE LA VALLEE DES DUYES
BARRAS (04380)

Communes de la Moyenne-Durance

ENTREPRISE ADAPTEE LOU JAS
CHATEAU ARNOUX SAINT AUBAN (04160)

ENTREPRISE ADAPTEE BLEONE-DURANCE
CHATEAU ARNOUX SAINT AUBAN (04160)

ANRH
PEYRUIS (04310)

-0-0-0-

Annuaire des Etablissement et service d'aide par le travail (ESAT)

Les **Etablissements et Services d'Aide par le Travail (ESAT)** sont des établissements médico-sociaux qui ont pour objectif **l'insertion sociale et professionnelle des adultes handicapés**.

Les Etablissement et Services d'Aide par le Travail accueillent des personnes dont les capacités de travail ne leur permettent pas de travailler dans une entreprise ordinaire ou adaptée ou d'exercer une activité professionnelle indépendante. La [circulaire NDGAS/3B n° 2008-259 du 1er août 2008](#) précise que les personnes orientées vers un ESAT sont des personnes handicapées dont la **capacité de travail est inférieure à un tiers de la capacité d'une personne valide**.

Le travail proposé en ESAT est adapté selon les handicaps des personnes, souvent en espaces verts, ménages, blanchisseries ou conditionnement pour la distribution.

Le travailleur handicapé intégré à un Etablissement et Service d'Aide par le Travail (ESAT) n'a pas le statut d'employé salarié. Toutefois, il est assuré social pour les risques autres que le chômage et cotise à ce titre sur ces rémunérations. Certaines règles du droit du travail, concernant la santé, l'hygiène et la sécurité s'appliquent aux ESAT. Par ailleurs, l'orientation dans un ESAT vaut reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé (RQTH).

Les Etablissements et Services d'Aide par le Travail (ESAT) offrent également un soutien médico-social et éducatif afin de favoriser l'épanouissement personnel et social des personnes accueillies.

Les ESAT sont financés au titre de l'aide sociale de l'Etat, sous la forme d'une dotation globale annuelle, pour ce qui concerne les frais de fonctionnement. Par ailleurs, les ESAT disposent d'un budget constitué par les revenus de l'activité économique des ateliers de production de biens et de services.

4 ESAT dans le département des Alpes-de-Haute-Provence

E.S.A.T. ATELIERS DU FOURNAS

CHATEAU ARNOUX SAINT AUBAN (04160)

E.S.A.T. PAUL MARTIN

DIGNE LES BAINS (04005)

E.S.A.T. ATELIERS DU FOURNAS ANNEXE

MANOSQUE (04100)

E.S.A.T. DOMAINE DE LA HAUTE LEBRE

REVEST DU BION (04150)

-O-O-O-

Annuaire des Foyer d'accueil médicalisé pour adultes handicapés (FAM)

Les **Foyers d'Accueil Médicalisés (FAM)** ont pour mission d'accueillir des **personnes handicapées physiques, mentales (déficients intellectuels ou malades mentaux handicapés) ou atteintes de handicaps associés**. L'état de dépendance totale ou partielle des personnes accueillies en FAM les rend inaptes à toute activité professionnelle et nécessite l'assistance d'une tierce personne pour effectuer la plupart des actes essentiels de la vie courante ainsi qu'une surveillance médicale et des soins constants. Il s'agit donc à la fois de structures occupationnelles et de structures de soins.

Les FAM ont été mis en place par [la circulaire n°86-6 du 14 février 1986](#). Cette circulaire fixe leurs missions et confère une importance particulière à leur implantation, celle-ci devant permettre une ouverture à la vie sociale. La [loi n°2002-2 du 2 janvier 2002](#) leur a attribué une véritable existence juridique, en les insérant dans la typologie des établissements et services sociaux et médico-sociaux. Au départ, les Foyers d'Accueil Médicalisés (FAM) devaient constituer des structures de prises en charge expérimentales, ayant notamment pour objectif de compléter les solutions déjà existantes (les Maisons d'Accueil Spécialisées (MAS) et les foyers de vie ou foyers occupationnels).

Les FAM obéissent à des règles de **double tarification** : **un tarif pour les prestations de soins et un tarif couvrant les frais d'hébergement**, d'où leur ancienne appellation de « foyers à double tarification ».

L'**assurance maladie** finance de manière forfaitaire l'ensemble des dépenses afférentes aux soins, aux personnels médicaux et paramédicaux,

04 - Alpes-de-Haute-Provence

3 FAM dans le département des Alpes-de-Haute-Provence

F.A.M. DE FORCALQUIER

FORCALQUIER (04300)

FOYER D'ACCUEIL MEDICALISE SAINT JOSEPH

MANE (04300)

F.A.M. DE PEYRUIS

PEYRUIS (04310)

-0-0-0-

Annuaire des Foyer de vie pour adultes handicapés

Les **Foyers de vie**, parfois appelés Foyers occupationnels, mettent en œuvre des soutiens médico-sociaux destinés aux **adultes handicapés qui disposent d'une certaine autonomie** et qui ne relèvent pas d'une admission en Foyers d'Accueil Médicalisés (FAM) ou en Maisons d'Accueil Spécialisées (MAS), **mais qui ne sont pas aptes malgré tout à exercer un travail productif, même en milieu protégé (y compris en ESAT)**. Il s'agit de développer l'autonomie des résidents ou, tout au moins, de prévenir toute forme régression par la réalisation d'activités quotidiennes diversifiées. Les activités proposées sont diverses et adaptées aux capacités des résidents. Il peut s'agir d'activités manuelles (peinture, sculpture...), d'activités de gymnastique, de danse, d'expression corporelle, d'activités d'ergothérapie... Les frais d'hébergement sont, à titre principal, à la charge de la personne hébergée. Cette contribution, calculée en fonction des ressources du résident, est plafonnée afin qu'il conserve à sa disposition un minimum de moyens financiers. Compte tenu de la somme devant être laissée à la disposition du résident, le surplus des frais d'hébergement et d'entretien est pris en charge par l'aide sociale du département.

04 - Alpes-de-Haute-Provence

9 Foyer de vie dans le département des Alpes-de-Haute-Provence

SACAT

DIGNE LES BAINS (04000)

FOYER DE VIE POUR ADULTES HANDICAPES

MANE (04300)

RESIDENCE L'HACIENDA

SAINT PONS (04400)

Communes Pays Forcalquier et Montagne de Lure

FOYER OCCUPATIONNELLE BORISOL

FORCALQUIER (04300)

FOYER DE VIE DU C.A.S DE FORCALQUIER

FORCALQUIER (04301)

Durance-Lubéron-Verdon Agglomération

FOYER OCCUPATIONNEL DES TOURELLES

MANOSQUE (04100)

MAISON L'AUBRE

MANOSQUE (04100)

ACCUEIL DE JOUR LES CYPRES

ORAISON (04700)

FOYER OCCUPATIONNEL LES AMANDIERS

ORAISON (04700)

-0-0-0-

Annuaire des Foyer d'hébergement pour adultes handicapés

Les **Foyers d'hébergement pour adultes handicapés** assurent l'hébergement et l'entretien des personnes adultes handicapées qui exercent une activité pendant la journée, en milieu ordinaire, dans un établissement ou un service d'aide par le travail (ESAT), ou dans une Entreprise Adaptée. Il peut également s'agir d'adultes accueillis la journée en Centre d'Initiation au Travail et aux Loisirs (CITL). Selon les foyers, il peut s'agir de personnes handicapées physiques ou mentales.

Les Foyers d'hébergement pour adultes handicapés sont souvent annexés à des ESAT et peuvent prendre des formes diverses et laisser plus ou moins de place à l'autonomie sociale. Dans certains cas, il s'agit d'un **hébergement collectif**, mais d'autres foyers proposent à la personne de vivre non pas dans une chambre mais dans un **petit studio aménagé de telle sorte que l'entretien de ce logement soit de sa responsabilité**.

Les frais sont à la charge de l'adulte handicapé. Le montant de la participation varie selon les prestations servies par le foyer et selon la situation professionnelle et familiale de la personne handicapée, sous réserve d'un minimum de ressources laissées à sa disposition (voir [article L344-1 à L344-7](#), [R344-29 à R344-33](#) et [D344-35 à D344-39](#) du Code de l'Action Sociale et des Familles).

Comme tous les établissements d'hébergement, **ces foyers sont placés sous la compétence des conseils généraux** et c'est l'aide sociale départementale qui prend en charge les dépenses d'exploitation du foyer.

04 - Alpes-de-Haute-Provence

4 Foyers d'hébergement dans le département des Alpes-de-Haute-Provence

FOYER PAUL MARTIN

DIGNE LES BAINS (04000)

FOYER D'HEBERGEMENT POUR ADULTES HANDICAPES LA SIMONETTE

FORCALQUIER (04300)

FOYER D'HEBERGEMENT ADULTES HANDICAPES LES TOURELLES

MANOSQUE (04100)

FOYER D'HEBERGEMENT ADULTES HANDICAPES LE REGAIN

REVEST DU BION (04150)

-0-0-0-

Annuaire des Maison d'accueil spécialisée (MAS)

Les **Maisons d'Accueil Spécialisées (MAS)** ont vu le jour en septembre 1978, avec le [décret d'application de la loi d'orientation en faveur des personnes handicapées de 1975](#).

Les MAS ont pour mission d'accueillir des **adultes handicapés en situation de « grande dépendance »**, ayant besoin d'une aide humaine et technique permanente, proche et individualisée.

Les Maisons d'Accueil Spécialisées sont **financées par l'Assurance Maladie** sous la forme d'un prix de journée, sous réserve du paiement du forfait journalier par l'intéressé lui-même ou par le biais de sa couverture maladie universelle complémentaire.

Les bénéficiaires de l'allocation pour adulte handicapé (AAH) accueillis en MAS perçoivent une allocation réduite, équivalent à 30 % du montant de l'AAH, à partir du premier jour du mois suivant une période de 60 jours révolus.

Les Maisons d'accueil spécialisées (MAS) sont placées sous la compétence de l'Agence Régionale de Santé (ARS).

04 - Alpes-de-Haute-Provence

2 MAS dans le département des Alpes-de-Haute-Provence

MAS CH DIGNE LES BAINS

DIGNE LES BAINS (04003)

M.A.S. DE FORCALQUIER

FORCALQUIER (04300)

Annuaire des Service dédié mesures d'accompagnement social personnalisé

Une mesure d'accompagnement social personnalisé consiste à aider une personne majeure dont la santé ou la sécurité est menacée par les difficultés qu'elle éprouve, à gérer ses ressources et ses prestations sociales. À la différence de la mesure d'accompagnement judiciaire, la mesure d'accompagnement social fait l'objet d'un contrat d'accompagnement social personnalisé.

Elle peut également être ouverte à l'issue d'une mesure d'accompagnement judiciaire (Maj) arrivée à échéance.

La Mesure d'Accompagnement Social Personnalisé (MASP) permet d'aider la personne à rétablir une gestion autonome de son budget.

Pas de service de ce type sur le département

-o-o-o-

Annuaire des Service mandataire judiciaire à la protection des majeurs

Le Mandataire Judiciaire à la Protection des Majeurs (MJPM) succède aux tuteurs aux majeurs protégés et aux délégués aux prestations sociales.

Le Mandataire Judiciaire à la Protection des Majeurs (MJPM) assure, dans le cadre du mandat du juge, l'une ou l'autre des mesures suivantes :

- une mesure de protection civile (sauvegarde de justice, curatelle ou tutelle) dont l'objectif est la protection des personnes qui se trouvent, en raison de l'altération de leurs facultés mentales ou corporelles, dans l'incapacité de pourvoir seules à leurs intérêts.

- une mesure d'accompagnement judiciaire (MAJ) qui est destinée à rétablir l'autonomie de la personne dans la gestion de ses ressources. Cette mesure est ordonnée, après échec d'une mesure d'accompagnement social personnalisé (MASP), en cas de gestion défectueuse des prestations sociales risquant de compromettre la santé ou la sécurité de son bénéficiaire.

04 - Alpes-de-Haute-Provence

1 MJPM dans le département des Alpes-de-Haute-Provence

SERVICE MANDATAIRE JUDICIAIRE (M.J.P.M.) CHATEAU-ARNAUX

CHATEAU ARNOUX SAINT AUBAN (04160)

-o-o-o-

Annuaire des Service d'accompagnement médico-social pour adultes handicapés (SAMSAH)

Les SAMSAH permettent à des personnes handicapées de vivre en milieu ordinaire. Les SAMSAH leur proposent une aide pour les tâches et les actes essentiels de la vie quotidienne (ménage, entretien du linge, préparation des repas, courses, et éventuellement l'aide à la toilette sont assurés par des professionnels qualifiés telles que les auxiliaires de vie) et des activités sociales diverses pour sortir de leur isolement. Les SAMSAH travaillent le plus souvent en collaboration avec des services SAVS.

04 - Alpes-de-Haute-Provence

5 SAMSAH dans le département des Alpes-de-Haute-Provence

S.A.M.S.A.H. DE FORCALQUIER

FORCALQUIER (04300)

SAMSAH APF MANOSQUE

MANOSQUE (04100)

S.A.M.S.A.H. DE PEYRUIS

PEYRUIS (04310)

Communes Asse-Bléone-Verdon

S.A.M.S.A.H. DE DIGNE LES BAINS

DIGNE LES BAINS (04000)

S.A.M.S.A.H. DE DIGNE LES BAINS

DIGNE LES BAINS (04000)

-o-o-o-

Annuaire des Service d'accompagnement à la vie sociale (SAVS)

Les **Services d'Accompagnement à la Vie Sociale (SAVS)** ont pour mission de contribuer à la réalisation du projet de vie de personnes adultes handicapées par un accompagnement favorisant le maintien ou la restauration de leurs liens familiaux, sociaux, scolaires, universitaires ou professionnels et facilitant leur accès à l'ensemble des services offerts par la collectivité.

Les besoins de l'usager sont définis par l'équipe pluridisciplinaire avec lui, dans le cadre de l'élaboration de son **projet individualisé de prise en charge et d'accompagnement**. Ce projet tient compte de son projet de vie (en matière de logement, de vie sociale et familiale, de citoyenneté, etc), de ses capacités d'autonomie et de vie sociale et des préconisations de la commission des droits et de l'Autonomie des personnes handicapées ([CASF – Article D312-172](#)).

Les Services d'Accompagnement à la Vie Sociale (SAVS) sont soumis à des conditions minimales d'organisation et de fonctionnement, fixés par le [décret n°2005-223 du 11 mars 2005](#). Les SAVS sont d'ailleurs soumis à la procédure d'autorisation et d'évaluation qui s'applique à l'ensemble des établissements et services médico-sociaux.

La création d'un Service d'Accompagnement à la Vie Sociale (SAVS) est autorisée par le Président du Conseil Général. Par ailleurs, **les coûts de fonctionnement du SAVS sont à la charge du département et en conséquence financés par le Conseil général au titre de l'accompagnement à la vie sociale.**

04 - Alpes-de-Haute-Provence

3 SAVS dans le département des Alpes-de-Haute-Provence

SERVICE D'ACCUEIL DE JOUR

CHATEAU ARNOUX SAINT AUBAN (04160)

Durance-Lubéron-Verdon Agglomération

S.A.V.S. DE MANOSQUE

MANOSQUE (04100)

SERVICE SOUTIEN ET ACCOMPAGNEMENT DES TOURELLES

MANOSQUE (04100)

2 - ENFANTS ET ADOLESCENTS

Sommaire 2

[BAPU](#)
[CAFS](#)
[CAMSP](#)
[CMPP](#)
[EEAP](#)
[Etablissement d'accueil temporaire d'enfants handicapés](#)
[Etablissement expérimental pour enfance handicapée](#)
[Foyer d'hébergement pour enfants et adolescents handicapés](#)
[IDA](#)
[IDV](#)
[IEM](#)
[Institut d'éducation sensorielle pour sourds et aveugles](#)
[ITEP](#)
[Jardin d'enfants spécialisé](#)
[SESSAD](#)

-o-o-o-

Annuaire des Bureau d'aide psychologique universitaire (BAPU)

Les Bureaux d'Aide Psychologique Universitaire (BAPU) sont des centres de consultation pour les étudiants qui souhaitent une **aide psychologique**.

Les Bureaux d'aide psychologique universitaire (BAPU) aident les étudiants dans ce moment particulier où la famille s'efface, alors que l'environnement social n'est pas encore porteur d'identité.

Les équipes sont généralement composées de **psychologues et de psychiatres**.

Les consultations des Bureaux d'aide psychologique universitaire (BAPU) sont prises en charge par les organismes de sécurité sociale à 100%.

13 - Bouches-du-Rhône

2 BAPU dans le département des Bouches-du-Rhône

[ANTENNE BUREAU D'AIDE PSYCHO UNIVERSITAIRE DE MARSEILLE](#)
AIX EN PROVENCE (13100)

[BUREAU D'AIDE PSYCHOLOGIQUE UNIVERSITAIRE DE MARSEILLE](#)
MARSEILLE (13004)



Institut Médico-Educatif Le Paradou

179 av Panouse, 13009 Marseille - [Voir le plan](#)

Activité : Etablissement Pour Enfants Et Adolescents Handicapés

04 91 82 09 99

[Y ALLER](#)

Annuaire des Centre d'accueil familial spécialisé

Un CAFS a pour but de mettre à disposition des enfants et des adolescents un environnement psychologique éducatif et affectif complémentaire de celui qu'ils peuvent trouver dans leur environnement.

Le CAFS se situe dans une aide à la parentalité, par les moyens mis en œuvre :

- entretiens avec l'équipe: il s'agit de réactiver les compétences parentales de la famille d'origine en renforçant les aspects positifs, en les aidant à assumer leur rôle de parents et à trouver des solutions à leur situation familiale.
- accueil chez l'assistant familial: L'objectif de l'accueil familial est de soulager l'enfant et sa famille des pressions générées par la crise passagère. Il constitue, par la séparation, la première étape de reconstruction du lien avec l'enfant. La famille d'origine est associée avant, pendant et après l'accompagnement. Elle est actrice dans la réalisation du projet de l'enfant. L'objectif poursuivi par le CAFS est le retour de l'enfant ou du jeune dans sa famille d'origine.

-o-o-o-

Annuaire des Centre d'action médico-sociale précoce (CAMSP)

Les **Centres d'Action Médico-Sociale Précoce (CAMSP)** ont pour mission de **dépister et de proposer une cure ambulatoire et une rééducation pour des enfants présentant des déficits sensoriels, moteurs ou mentaux**. Ils accueillent des **enfants de 0 à 6 ans** et sont souvent installés dans les locaux des centres hospitaliers ou dans d'autres centres accueillant de jeunes enfants. Les CAMSP peuvent être polyvalents ou spécialisés dans l'accompagnement d'enfants présentant le même type de handicap.

D'un point de vue législatif, c'est [la loi n°75-534 d'orientation du 30 juin 1975](#) qui a prévu la création des services spécifiques adaptés que sont les Centres d'Action Médico-Sociale Précoce (CAMSP). Par ailleurs, l'annexe XXXII bis ajoutée par le [décret n° 76-389 du 15 avril 1976](#) au [décret n° 56-284 du 9 mars 1956](#) fixe les conditions techniques d'agrément des CAMSP.

La totalité des interventions réalisées par les CAMSP est **prise en charge par l'Assurance Maladie**. Pour son fonctionnement, le CAMSP est financé à 80% par la Caisse Primaire d'Assurance Maladie et à 20% par le Conseil Général par l'intermédiaire d'une dotation globale.

04 - Alpes-de-Haute-Provence

2 CAMSP dans le département des Alpes-de-Haute-Provence

C.A.M.S.P. SECTEUR NORD CH DIGNE

DIGNE LES BAINS (04000)

C.A.M.S.P. ARI

MANOSQUE (04100)



S.E.I.S

9 av Paul Martin, 04000 Digne Les Bains - [Voir le plan](#)

Activité : Etablissement Pour Enfants Et Adolescents Handicapés

04 92 32 21 42

Y ALLER

Annuaire des Centre médico-psycho-pédagogique (CMPP)

Les **Centres Médico-Psycho-Pédagogiques (CMPP)** sont des services médico-sociaux assurant des consultations, des diagnostics et des soins ambulatoires pour des enfants et adolescents de 0 à 20 ans. Les CMPP sont fréquemment consultés en première intention dans le cadre de troubles psychiques, avec des manifestations symptomatologiques, comportementales ou instrumentales variées et pour lesquels il est difficile de faire un lien avec la gravité de la pathologie sous-jacente.

Les Centres Médico-Psycho-Pédagogiques (CMPP) sont régis par l'Annexe XXXII ajoutée par le [décret n° 63-146 du 18 février 1963](#) au [décret n° 56-284 du 9 mars 1956](#). Ce décret a été complété par la circulaire n° 35 bis SS du 16 avril 1964.

L'article 1er du [décret n° 63-146 du 18 février 1963](#) précise que les Centres Médico-Psycho-Pédagogiques (CMPP) « pratiquent le diagnostic et le traitement des enfants inadaptés mentaux, dont l'inadaptation est liée à des troubles neuropsychiques ou à des troubles du comportement », « sans hospitalisation du malade ».

04 - Alpes-de-Haute-Provence

1 CMPP dans le département des Alpes-de-Haute-Provence

C.M.P.P. ARI

MANOSQUE (04100)



S.E.I.S

9 av Paul Martin, 04000 Digne Les Bains - [Voir le plan](#)

Activité : Etablissement Pour Enfants Et Adolescents Handicapés

04 92 32 21 42

Y ALLER

-o-o-o-

Annuaire des Etablissements et services pour enfants ou adolescents polyhandicapés

Les **Établissements et services pour enfants et adolescents polyhandicapés** accueillent et accompagnent des enfants qui souffrent d'un polyhandicap (**association d'une déficience mentale grave à une déficience motrice importante**) entraînant une réduction notable de leur autonomie.

L'accueil se fait le plus souvent en **internat ou en semi-internat**.

Le financement de ces établissements se fait par le biais du prix de journée et est pris en charge par l'Assurance Maladie.

04 - Alpes-de-Haute-Provence

1 EEAP dans le département des Alpes-de-Haute-Provence

E.E.A.P. TONY LAINE

MONTFORT (04600)



S.E.I.S

9 av Paul Martin, 04000 Digne Les Bains - [Voir le plan](#)

Activité : Etablissement Pour Enfants Et Adolescents Handicapés

04 92 32 21 42

Y ALLER

Annuaire des Etablissement d'accueil temporaire d'enfants handicapés

Etablissement d' accueil Temporaire d' enfants handicapés

Voici un lien utile : <http://www.accueil-temporaire.com>

GRATH : Portail de l' accueil temporaire et de relais pour les aidants

-o-o-o-

Annuaire des Institut médico-éducatif (IME)

Les **Instituts Médico-Educatifs (IME)** ont pour mission d'accueillir des **enfants et adolescents handicapés atteints de déficience intellectuelle** quel que soit le degré de leur déficience.

L'objectif des IME est de dispenser une éducation et un enseignement spécialisés prenant en compte les aspects psychologiques et psychopathologiques et recourant à des techniques de rééducation.

Les Instituts Médico-Educatifs regroupent ce que l'on désignait auparavant et de façon distincte les "**Instituts Médico-Pédagogiques**" (IMP) et "**Instituts Médico-Professionnels**"(IMPro).

Par ailleurs, les Instituts Médico-Educatifs (IME) sont spécialisés selon le degré et le type de handicap pris en charge. En effet, la déficience intellectuelle peut s'accompagner de différents troubles, tels que des troubles de la personnalité, des troubles moteurs et sensoriels, des troubles graves de la communication...

Les IME sont **financés par l'Assurance Maladie** en tenant compte du prix de journée et suite à un agrément de l'ARS (Agence Régionale de Santé), dans le cadre de la loi du 2 janvier 2002.

Les IME sont régis par l'annexe XXIV au décret n° 89-798 du 27 octobre 1989.

04 - Alpes-de-Haute-Provence

2 IME dans le département des Alpes-de-Haute-Provence

Communes de la Moyenne-Durance

I.M.E. LA DURANCE

CHATEAU ARNOUX SAINT AUBAN (04160)

I.M.E. LES OLIVIERS

CHATEAU ARNOUX SAINT AUBAN (04160)



S.E.I.S

9 av Paul Martin, 04000 Digne Les Bains - [Voir le plan](#)

Activité : Etablissement Pour Enfants Et Adolescents Handicapés

04 92 32 21 42

Y ALLER

-o-o-o-

Annuaire des Institut thérapeutique éducatif et pédagogique (ITEP)

Les **Instituts Thérapeutiques, Educatifs et Pédagogiques (ITEP)** ont pour mission d'accueillir des enfants, adolescents ou jeunes adultes qui présentent des difficultés psychologiques s'exprimant par des troubles du comportement perturbant gravement leur socialisation et leur accès à la scolarité et à l'apprentissage. Les ITEP conjuguent au sein d'une même équipe institutionnelle, des interventions thérapeutiques, éducatives et pédagogiques.

C'est le [décret n°2005-11 du 6 janvier 2005](#) qui précise le régime des Instituts Thérapeutiques, Educatifs et Pédagogiques. Puis, la [circulaire interministérielle DGAS/DGS/SD3C n°2007-194 du 14 mai 2007](#) relative aux Instituts Thérapeutiques, Educatifs et Pédagogiques (ITEP) et à la prise en charge des enfants accueillis est à la fois la circulaire d'application du [décret n°2005-11 du 6 janvier 2005](#), qui a redéfini les ITEP, mais également un texte de mise en conformité de ces établissements avec la [loi n°2005-102 du 11 février 2005](#) sur le handicap.

Les ITEP sont des institutions médico-sociales placées dans le champ de compétence de l'Etat et **financées par l'Assurance Maladie**.

04 - Alpes-de-Haute-Provence

1 ITEP dans le département des Alpes-de-Haute-Provence

I.T.E.P. de Champtercier
CHAMPTERCIER (04660)



S.E.I.S
9 av Paul Martin, 04000 Digne Les Bains - [Voir le plan](#)
Activité : Etablissement Pour Enfants Et Adolescents Handicapés

04 92 32 21 42

 Y ALLER

-o-o-o-

Annuaire des Service d'éducation spéciale et de soins à domicile (SESSAD)

Les **Services d'Education Spéciale et de Soins à Domicile (SESSAD)** ont été mis en place par le [décret n°89-798 du 27 octobre 1989](#).

Les SESSAD apportent aux familles conseils et accompagnement, ils favorisent l'intégration scolaire et l'acquisition de l'autonomie grâce à des moyens médicaux, paramédicaux, psychosociaux, éducatifs et pédagogiques adaptés. Les interventions ont lieu dans les différents lieux de vie et d'activité de l'enfant ou de l'adolescent (domicile, crèche, école, centre de vacances...) et dans les locaux du SESSAD. En ce qui concerne l'intervention au sein de l'école, elle peut avoir lieu en milieu ordinaire ou dans un dispositif d'intégration collective (CLIS, ULIS).

Chaque SESSAD est spécialisé par type de handicap et porte des appellations différentes. - **SESSAD (Services d'Education Spéciale et de Soins à Domicile)** : il s'occupe des jeunes de 0 à 20 ans atteints de déficiences intellectuelles ou motrices et de troubles du caractère et du comportement. - **SSAD (Service de Soins et d'Aide à Domicile)** : il suit les enfants polyhandicapés (déficience motrice et déficience mentale) âgés de 0 à 20 ans. - **Safep (Service d'accompagnement familial et d'éducation précoce)** : il accueille les enfants de 0 à 3 ans déficients auditifs et visuels graves. - **Ssefis (Service de soutien à l'éducation familiale et à l'intégration scolaire)** : il se charge des enfants de plus de 3 ans déficients auditifs graves. - **SAAAIS (Service d'Aide à l'Acquisition de l'Autonomie et à l'Intégration Scolaire)** : il suit les enfants de plus de 3 ans atteints de déficience visuelle grave. Les SESSAD sont des services médico-sociaux qui peuvent être autonomes mais qui sont très souvent rattachés à un établissement spécialisé (un IME la plupart du temps).

04 - Alpes-de-Haute-Provence

2 SESSAD dans le département des Alpes-de-Haute-Provence

S.E.S.A.D. RATTACHE A L'IME LA DURANCE

L ESCALE (04160)

S.E.S.A.D. LES OLIVIERS ADAPEI

SAINT AUBAN (04600)



S.E.I.S

9 av Paul Martin, 04000 Digne Les Bains - [Voir le plan](#)

Activité : Etablissement Pour Enfants Et Adolescents Handicapés

04 92 32 21 42

 Y ALLER